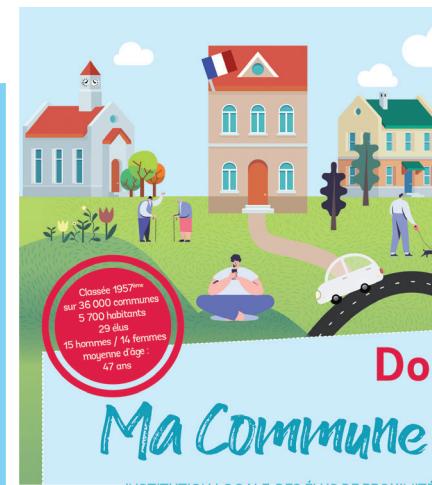




La Chevrolière mag



ZOOM
BUDGET 2020



DOSSIER
La commune : une institution
locale, des élus de proximité

À la une
ÉLECTIONS MUNICIPALES
résultats et
présentation des élus



À la rencontre du Maire

INTERVIEW DU MAIRE

1. Vous avez été élu le 15 mars dernier pour un troisième mandat. Comment avez-vous vécu cette réélection dans un contexte si particulier ?

Une élection est un moment démocratique fort. Or, soyons clairs, ces élections municipales ont été contrariées par le Coronavirus, avec des revirements incessants : des élections maintenues ou non, des annonces gouvernementales catastrophiques la veille du premier tour, un grand flou sur l'installation des Conseils. Heureusement à La Chevrolière, une bonne partie de l'équipe était en place !

2. Comment appréhendez-vous la période difficile que nous traversons ? Quels sont les impacts de cette crise sanitaire sur notre commune et nos services ?

La crise sanitaire a exigé beaucoup de réactivité pour fermer les services publics, engager le télétravail tout en maintenant une disponibilité et une attention quotidiennes pour les habitants pendant le confinement. Puis, il a fallu gérer la réouverture des écoles et des services dans le respect du protocole sanitaire, un protocole instable et assez peu pragmatique. Les Maires ont été en première ligne durant toute cette période. Pour ma part, j'ai pu m'appuyer sur une équipe municipale dévouée, sur des citoyens, sur des bénévoles, et sur des acteurs locaux prêts à servir. Je les en remercie toutes et tous.

3. Et sur notre budget communal ? Quelles vont être les conséquences ?

Il nous faut être réalistes. Ce sont les entreprises qui créent la richesse d'un pays et qui nous permettent de financer tous les services. Or, c'est incompatible avec la mise sous cloche de l'économie pendant deux mois et demi. Il a été décidé d'appliquer de manière unilatérale des décisions nationales sur toute la France, sans distinction de situation épidémique régionale. Je ne suis



pas expert, et ne peux donc pas juger. Simplement, les conséquences vont être brutales et lourdes avec de nombreuses fermetures d'entreprises et un chômage important.

À La Chevrolière, nos finances sont saines. Nous devrons être particulièrement agiles et inventifs pour traverser sans trop de heurts cette crise. En tout cas, nous nous tenons prêts pour affronter cette situation et nous tenir aux côtés des Chevrolins et des entreprises.

4. En tant qu'élus, qu'avez-vous mis en place pour venir en aide aux habitants, aux associations, aux commerçants et aux entreprises ?

Nous avons agi de manière active et pragmatique. Nous avons recensé plus de 50 personnes en situation fragile et les avons contactées régulièrement. De petits services ont été apportés tels que des courses. Nous avons exonéré nos locataires professionnels et commerçants de deux mois de loyer. La Communauté de Communes a adhéré au fonds régional Résilience, permettant plus de 400 000 euros de soutien aux entreprises de Grand Lieu. Nous avons participé au groupement d'achat de masques lancé par le Conseil départemental pour doter les habitants.

Cette démarche volontariste n'était pas une obligation, mais nous y avons adhéré en soutien aux familles et aux ainés. Il a fallu aussi assurer une information régulière des Chevrolines et Chevrolins via le site Internet, les réseaux sociaux et la presse.

Sommaire

A la Une : Élections municipales	4
Suivi des travaux	6
Dossier : Ma commune, une institution locale, des élus de proximité	7
Zoom sur : Budget 2020	16
Actualité des élus	17
Économie et Com Com Grand'lieu	19
Conseil des sages	20
Tribune libre	21
Vie associative	22

5. Parmi les nombreuses initiatives qui se sont mises en place pendant cette période de confinement, quelles seraient celles à qui vous rendriez un hommage particulier ?

Je souhaite rendre hommage plus particulièrement à nos commerçants qui se sont mobilisés pour notre alimentation et au personnel de la Résidence Saint Martin qui s'est dévoué pour la sécurité sanitaire de nos aînés.

Je les remercie vivement. Nos commerçants ont été ouverts pour nos besoins alimentaires, et ils ont fait preuve de réactivité pour offrir de nouveaux services, la livraison à domicile notamment.

L'EPHAD et tout son personnel ont été sur le pont pour protéger les résidents, dont beaucoup sont dépendants de notre vigilance et de notre bienveillance.

6. Plus que jamais les missions du Maire se révèlent indispensables au bon fonctionnement de notre vie en société. Pourtant, ces missions ne cessent d'évoluer demandant une adaptation continue. Comment voyez-vous le rôle du Maire dans les prochaines années ?

Garder la tête froide dans les décisions et le cœur chaud dans la gestion du quotidien, c'est ma ligne de conduite dans cette gestion de crise sanitaire... qui ne fait que débuter au plan économique et social. Entouré de mon équipe, et pouvant compter sur un personnel communal engagé, il va me falloir préparer l'avenir en étant habile et inventif.

Les transformations vont être majeures dans notre quotidien, comme dans nos usages. Je suis pour ma part pleinement enthousiaste et concentré pour inscrire La Chevrolière dans les enjeux des temps à venir.

Avec détermination et avec les valeurs qui nous animent mon équipe et moi : l'écoute, la proximité et l'esprit de rassemblement.



7. Quelles ont été au cours de ces dix dernières années, les réalisations qui vous ont donné le plus de satisfaction et pourquoi ?

Elles ont été nombreuses et elles ont donné, il me semble, une image moderne et dynamique de La Chevrolière. L'attractivité de la ville en témoigne, tout en conservant une harmonie avec notre identité rurale. Mais, LA réalisation dont je suis fier est sans conteste la Coulée Verte. Nous allons poursuivre dans cette voie : faire de notre cadre de vie un capital naturel unique pour les Chevrolins et pour les générations futures.



8. Comment voyez-vous les six prochaines années en termes de développement de notre commune ?

Si la conjoncture économique et ses répercussions sociales et financières ne seront pas sans conséquence pour notre collectivité, La Chevrolière a de nombreux atouts qui me permettent de rester confiant.

Le télétravail ne va-t-il pas accélérer la migration vers l'ouest de nombreuses personnes ?

Le besoin d'air et de nature ne va-t-il pas susciter une envie de maison ?

La Chevrolière, c'est la ville à la campagne, ce sont des services bien présents et un cadre de vie agréable, c'est l'assurance d'une vie paisible à 15 km de Nantes. Alors, effectivement, il nous faudra redoubler de vigilance pour préserver une démographie mesurée et rester la ville verte de Grand Lieu.

9. Si on vous demandait de définir votre rôle de Maire en trois mots, quels seraient-ils ?

Sans hésitation, je n'en citerais qu'un : abnégation.

10. Et La Chevrolière ?

Humaine, naturelle, dynamique !

Johann BOBLIN

Élections municipales du 15 mars 2020

La liste La Chevrolière Humaine Naturelle Dynamique a été élue aux élections municipales du 15 mars dernier et le Conseil Municipal s'est installé le lundi 25 mai dernier.



Johann BOBLIN
Maire



8 Adjoints et 5 Conseillers municipaux délégués ont été désignés pour les missions suivantes.



Sophie CLOUET
1^{ère} Adjointe
Environnement,
Agriculture et Cadre de
vie - *La Bûchetière*



Vincent YVON
Adjoint
Bâtiments, Ruralité,
Commerces et
Animations - *Le Motois*



Florence BERTHELOT
Adjointe
Culture et Vie associative
La Grand'Ville



Christophe AUBERT
Adjoint
Voiries et Réseaux
Tréjet



Sylvie ETHORE
Adjointe
Jeunesse et Sport
La Michellerie



Dominique OLIVIER
Adjoint
Urbanisme
La Tranchais



Nelly STEPHAN
Adjointe
Affaires sociales, santé
et logement
La Chaussée



Emmanuel BEZAGU
Adjoint
Éducation et Enfance
Passay



Marie France GOURAUD
Conseillère municipale déléguée
Lien social, Citoyenneté et Démocratie locale
La Thuilière



Laurent MARTIN
Conseiller municipal délégué
Finances
Le Bois Clair



Christine LAROCHE
Conseillère municipale déléguée
Communication
Passay



Florent COQUET
Conseiller municipal Bourg



Valérie GRANDJOUAN
Conseillère municipale déléguée
Randonnée et Liaisons douces - La Grand'ville



Pascal FREUCHET
Conseiller municipal
La Michellerie



Anne ROGUET
Conseillère municipale
Passay



Didier FAUCOULANCHE
Conseiller municipal
La Michellerie



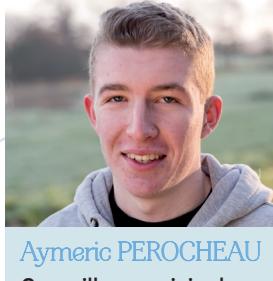
Fabienne PAJOT
Conseillère municipale déléguée
Solidarité - Les Marosses



Joël GUILBAUD
Conseiller municipal
La Grand'Ville



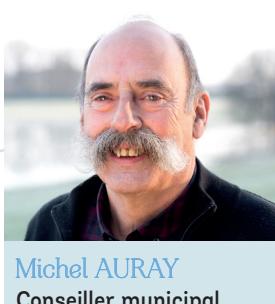
Anaïs BOUTET
Conseillère municipale
L'Audouet



Aymeric PEROCHEAU
Conseiller municipal Bourg



Marilynne MALLEMONT
Conseillère municipale
La Buchetière



Michel AURAY
Conseiller municipal
Défense, Sécurité Routière - Tréjet



Solène ALATERRE
Conseillère municipale Bourg



Emmanuel JEANNEAU
Conseiller municipal
Passay



Laurence GOURAUD
Conseillère municipale
Tréjet



Christophe CHAUVET
Conseiller municipal
Le Chêne



Stéphanie CREFF
Conseillère municipale
La Bûchetière



Frédéric BAUDRY
Conseiller municipal
Tréjet



LA SALLE DES RAQUETTES

Les travaux de la salle des Raquettes avancent. La structure est pratiquement hors d'eau hors d'air.

Les travaux d'aménagement intérieur vont pouvoir débuter prochainement. Côté Espace jeunes, des travaux sont en cours pour poser les différents réseaux.

Cependant les intempéries et les problèmes liés à l'approvisionnement de matériaux (CoronaVirus) font craindre un retard de 3 mois dans la livraison de l'équipement.

Salle des Raquettes



Travaux à Passay Effacement des réseaux électriques et télécoms terminé



Les travaux engagés en novembre ont pris du retard en raison des intempéries. Ils se sont interrompus en mars dernier avec la crise sanitaire.

La municipalité remercie les riverains pour leur compréhension car la pluviométrie importante de cet hiver a rendu l'opération particulièrement complexe. Cela a impacté la vie quotidienne avec des réparations provisoires de voiries qui ont été dégradées très rapidement par les fortes pluies successives.

La rue du Port va être rénovée dès que les conditions climatiques seront adaptées.

Le nouveau poste électrique a été posé en janvier, les finitions autour du poste sont terminées.

Aménagement des places des Pêcheurs et d'Herbauges à suivre...

Pôle enfance



DÉMARRAGE DU CHANTIER

Les travaux de désamiantage, de démolition des préaux, de la partie multi-accueil et l'évacuation de leurs déchets et matériaux ont été réalisés en mars dernier. Avant le confinement, l'implantation du chantier a tout de même été faite. Les travaux ont repris par le démarrage du gros oeuvre pour la réalisation de la partie multi-accueil (extension partie gauche du plan).





Dos|sier

Ma Commune

UNE INSTITUTION LOCALE, DES ÉLUS DE PROXIMITÉ...
QUELS FONCTIONNEMENTS ?
QUELLES MISSIONS ? QUELS RÔLES ?



Organiser les élections, traiter les documents administratifs,
aménager les services municipaux...

Vous connaissez déjà certaines missions de votre commune.
Profitons de ce nouveau mandat d'une durée de 6 ans, pour revenir
sur le rôle et le fonctionnement des organes de réflexion
et de décision qui assurent les missions du service public.



1789 CRÉATION DES COMMUNES

RAPPEL HISTORIQUE

La naissance de la commune en tant que telle remonte aux XI^e siècle et XII^e siècle. Dès lors que la commune était reconnue juridiquement et politiquement, il lui restait à se doter de son représentant. Selon l'époque et les lieux, on parlait alors de pairs, d'échevins ou de conseillers.

C'est par eux que les citoyens sont informés du changement de régime, des élections, des nouvelles lois.

CRÉATION DE LA COMMUNE EN 1789

Les communes ont été créées par une loi du 14 décembre 1789. Chaque commune, quelle que soit sa taille, est administrée par, d'une part, un conseil municipal et, d'autre part, le maire et un ou plusieurs adjoints élus par le conseil municipal en son sein. Les maires sont élus au suffrage direct par les citoyens actifs de la commune.

DEPUIS 1882

Ce n'est que le 28 mars 1882, qu'une loi sur l'organisation municipale (qui nous régit encore) est votée, elle fixe le mandat de maire à 6 ans et le principe de l'élection du maire par le conseil municipal, quelle que soit l'importance de la commune. En 1884, les séances du Conseil Municipal deviennent publiques.

LA CHEVROLIÈRE RAPPEL HISTORIQUE

En 1790, les séances du Conseil Municipal se tenaient dans la sacristie. L'ancien Hôtel de Ville fut construit en 1854, il abritait alors également l'école communale. En 1967, le Conseil Municipal décidait d'agrandir et de surélever la mairie. En 1982 puis 1997, l'Hôtel de Ville fut encore agrandi en intégrant les 2 dernières classes de l'école primaire.

En 2015, le Maire Johann Boblin et son équipe municipale votent le projet de construction d'un nouvel Hôtel de Ville sur l'ancienne place du Verger ; celui-ci est inauguré en septembre 2017.

Depuis 1790, se sont succédé 25 maires.

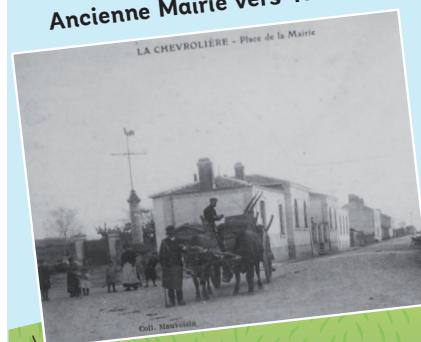
Les 2 précédents maires avant Johann Boblin ont été M. Robert Thomas (mandats de 1971 à 1995) et Mme Marie Joseph Veyrac (mandats de 1995 à 2008).

Un blason, une identité

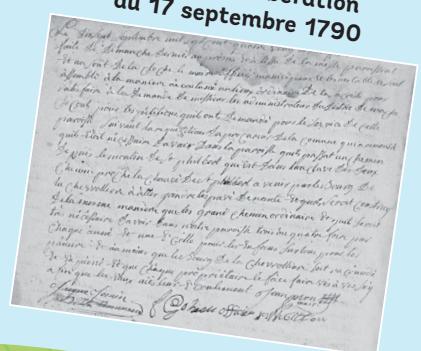
C'est le Conseil Municipal du 12 avril 1972 qui approuvera la devise et le blason de La Chevrolière. Notre devise est « Aqua et terra nobis sunt propitiae », ce qui signifie « l'Eau et la Terre nous sont propices ». Cette devise est liée à notre blason qui représente 2 gerbes de roseaux des marais, timbrées d'une couronne, le lac de Grand Lieu symbolisé par leur « chef » (représenté par un brochet et des nénuphars), et par un chevreuil qui est l'origine même du nom de la commune, jadis abondante en chevreuils.



Ancienne Mairie vers 1920



Première délibération
du 17 septembre 1790



Blason de la Ville

Un territoire rural à préserver

Située sur les bords du Lac de Grand Lieu, de tradition agricole, viticole et piscicole, La Chevrolière occupe une surface de 3 256 hectares.

Les espaces naturels représentent près de 85 % du territoire communal. La Chevrolière compte 65 villages et lieux-dits, avec à ce jour environ 5 800 habitants.



LES ORGANES DE DÉCISION ET DE RÉFLEXION

Une administration communale pour mettre en œuvre les orientations municipales et assurer les missions de services publics.

Les ORGANES : le Maire, le Conseil municipal, le Bureau municipal, les Commissions municipales et extra-municipales

Fait appliquer les décisions du Conseil municipal et dirige la municipalité.



Arrêtés municipaux



Responsable du maintien de l'ordre public (dirige la police municipale)



Chef du personnel communal (dirige les services municipaux)



Représentant de la commune en justice et dans les cérémonies officielles

Les rôles du Maire

Représente l'Etat. Sous l'autorité directe du préfet, le Maire assure à ce titre certaines responsabilités :



Publie les lois et règlements nationaux



Exerce une fonction administrative (organisation des élections, recensement...)



Officier d'état civil (célèbre les mariages)



Officier de police judiciaire

Les arrêtés et délibérations

Le Maire prend des arrêtés dans le cadre de ses pouvoirs de police et dans le cadre des compétences qui lui ont été déléguées en début de mandat par le Conseil Municipal. Le Maire doit motiver toutes ses décisions administratives prises dans le cadre de ses prérogatives. Les actes des autorités communales entrent en vigueur dès qu'ils ont été publiés, ou affichés, ou notifiés aux intéressés et dès qu'ils ont été transmis au Préfet.

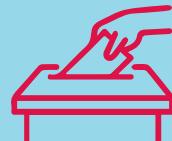
Le Conseil Municipal

Le Conseil municipal représente les habitants. Il est chargé de régler par ses délibérations les affaires de la commune. Il vote le budget, approuve le compte administratif, il peut créer et supprimer des services publics municipaux, décider des travaux, gérer le patrimoine communal. Pour exercer ses compétences, il adopte des délibérations. Si besoin est, il peut former des commissions pouvant étudier des dossiers.

Le Maire fixe l'ordre du jour qui doit être communiqué avant le début de la séance. Celle-ci est ouverte au public.

Le rôle du Conseil Municipal

VOTE



BUDGET COMMUNAL



APPROUVE



ACTIONS SOCIALES



Petite enfance



Personnes âgées

CRÉE OU SUPPRIME



Services publics municipaux

GÈRE LE PATRIMOINE COMMUNAL



PLU



Voirie



École

DÉCIDE DE L'AIDE DONNÉE AUX ASSOCIATIONS



LE BUREAU MUNICIPAL

Le Bureau Municipal se réunit une fois par semaine pour examiner les projets ou actions à mener au titre des politiques publiques mais également les questions courantes de la vie de la commune.

Il est composé du Maire, des huit Adjoints, de cinq conseillers municipaux délégués. Les élus sont assistés de la Directrice Générale des Services.



LES COMMISSIONS MUNICIPALES ET EXTRA-MUNICIPALES

Il existe plusieurs sortes d'organismes (commissions, comités...) dans lesquels siègent des conseillers municipaux. La mise en place de commissions extra-municipales s'inscrit dans la politique de la municipalité en matière de démocratie participative et de concertation avec les habitants.

Ces commissions sont créées en fonction des besoins afin d'en compléter les moyens et compétences.

Les commissions extra-municipales ont pour objectifs :

- d'associer les citoyens à la vie de la commune, et de favoriser leur dialogue avec les élus.
- de faire appel aux compétences dans des domaines complémentaires.
- de faire vivre la démocratie locale en donnant la parole aux citoyens.

Les commissions extra-municipales ont un rôle consultatif mais non décisionnaire auprès du Conseil municipal.

Leurs missions peuvent être de plusieurs types :

- participer au travail de réflexion et de réalisation des élus selon une feuille de route proposée par la commission municipale référente et validée par le Conseil municipal,
- être force de proposition auprès des élus

Liste des Commissions : Retrouvez sur le site Internet de la Ville, la composition des Commissions

- Finances, (le Maire et 5 membres titulaires élus au sein du conseil municipal)
- Urbanisme et permis de construire, (le Maire et 6 membres titulaires élus au sein du conseil municipal)
- Voirie, réseaux et villages, (le Maire et 6 membres titulaires élus au sein du conseil municipal)
- Appel d'offres (le Maire + 5 membres titulaires élus au sein du conseil municipal + 5 suppléants)
- Délégation de service public (le Maire +5 membres titulaires élus au sein du conseil municipal + 5 suppléants)
- Accessibilité aux personnes handicapées (le Maire + 5 membres titulaires élus au sein du conseil municipal)

Liste des Commissions Extra-Municipales (le Maire + 6 titulaires représentants du Conseil municipal et 6 membres extérieurs)

- . Lien social, famille et jeunesse,
- . Culture,
- . Communication, citoyenneté et démocratie locale
- . Développement durable - Cadre de vie

Si vous souhaitez rejoindre une de ces 4 Commissions Extra-Municipales, vous pouvez adresser votre candidature au Maire par courrier ou par mail (commune@mairie-lachevroliere.fr).

Représentation de la Ville au sein des conseils d'établissement, instances de coopération communale et intercommunale...

- CCAS (6 membres élus)
- Conseils des écoles publiques maternelle et élémentaire (le maire + 1 adjoint délégué) et au sein de l'OGEC pour l'école privée Saint Louis de Montfort (Adjoint en charge de la vie scolaire)
- Conseil d'Etablissement de l'école municipale de musique danse et théâtre (le maire + 5 élus + 2 professeurs + 2 parents d'élèves + 2 élèves de + 12 ans)
- Syndicat Mixte d'alimentation en eau potable Vignoble- Grandlieu (2 membres élus + 2 suppléants)
- Syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique (SYDELA) (2 membres élus + 2 suppléants)
- Conseils d'administration des associations ADMR, Domus,

COMPÉTENCES DE LA COMMUNE

La culture, le sport, les animations : la commune joue un rôle important à travers la Médiathèque, l'école de musique et de danse, le sport via les équipements du complexe sportif, le soutien à la vie associative...



L'enseignement : depuis la loi Jules Ferry de 1881, l'école primaire est communale. La commune a donc la charge des écoles maternelles et primaires publiques. Elle en est propriétaire et en assure la construction, l'entretien, l'équipement et le fonctionnement.

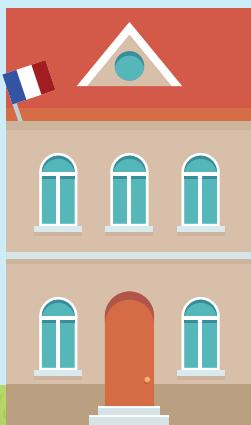


L'entretien de la voirie communale, mais également celui des bâtiments communaux, du patrimoine bâti et naturel (espaces verts...)



Que Fait Votre Commune Pour Vous ?

Les compétences traditionnelles : liées à la fonction de représentant de l'Etat dans la commune du Maire, dont les fonctions d'Etat Civil (mariages, naissances, décès...), le recensement militaire, l'organisation des élections... Elle fournit aussi des services publics de proximité (bureau Postal, PMI...)



L'aménagement du territoire et l'urbanisme : réalisation d'opérations d'aménagement de construction d'habitations... (ZAC), soutien de l'activité du commerce de proximité, création d'opérations associant des partenaires (comme pour le Pôle Santé), élaboration et mise en place du Plan Local d'Urbanisme, ce qui permet au Maire de délivrer des permis de construire au nom de la commune.



L'action sociale : la commune a une action complémentaire de celle du département avec le centre communal d'action sociale (CCAS), qui analyse les besoins sociaux de la population et intervient dans les demandes d'aide sociale.



LES PARTENAIRES LOCAUX

Les Elus de La Chevrolière travaillent quotidiennement en étroite collaboration avec les institutions, les bénévoles, les services, les acteurs de la vie économique. Une collaboration qui génère de nombreux échanges afin de permettre la mise en place d'initiatives pour accompagner le développement de notre commune.



SÉCURITÉ, ORDRE PUBLIC

Pompiers, Gendarmerie : Le service du SDIS est financé par la Com. Com de Grand Lieu, le lien est direct entre la Gendarmerie, le policier municipal et le Maire pour la sécurité de tous



SPORT CULTURE LOISIRS ASSOCIATIONS :

Soutenir les pratiques sportives, culturelles, sociales ; elles participent à la vitalité de la commune et à son rayonnement



ÉDUCATION

Direction des écoles, équipes éducatives écoles maternelles et primaires : la commune assure les dépenses de fonctionnement et d'investissement des écoles publiques et les dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat



Votre Municipalité



VIE ÉCONOMIQUE SERVICES / SANTÉ

Favoriser le commerce, l'artisanat, les services, l'installation de professionnels de santé...



PATRIMOINE

Paroisse : lien avec l'équipe de bénévoles qui anime et s'occupe de l'église et du culte



RURALITÉ

ACTEURS RURAUX : Permettre aux agriculteurs, viticulteurs, pêcheurs de valoriser et d'entretenir nos espaces agricoles et naturels

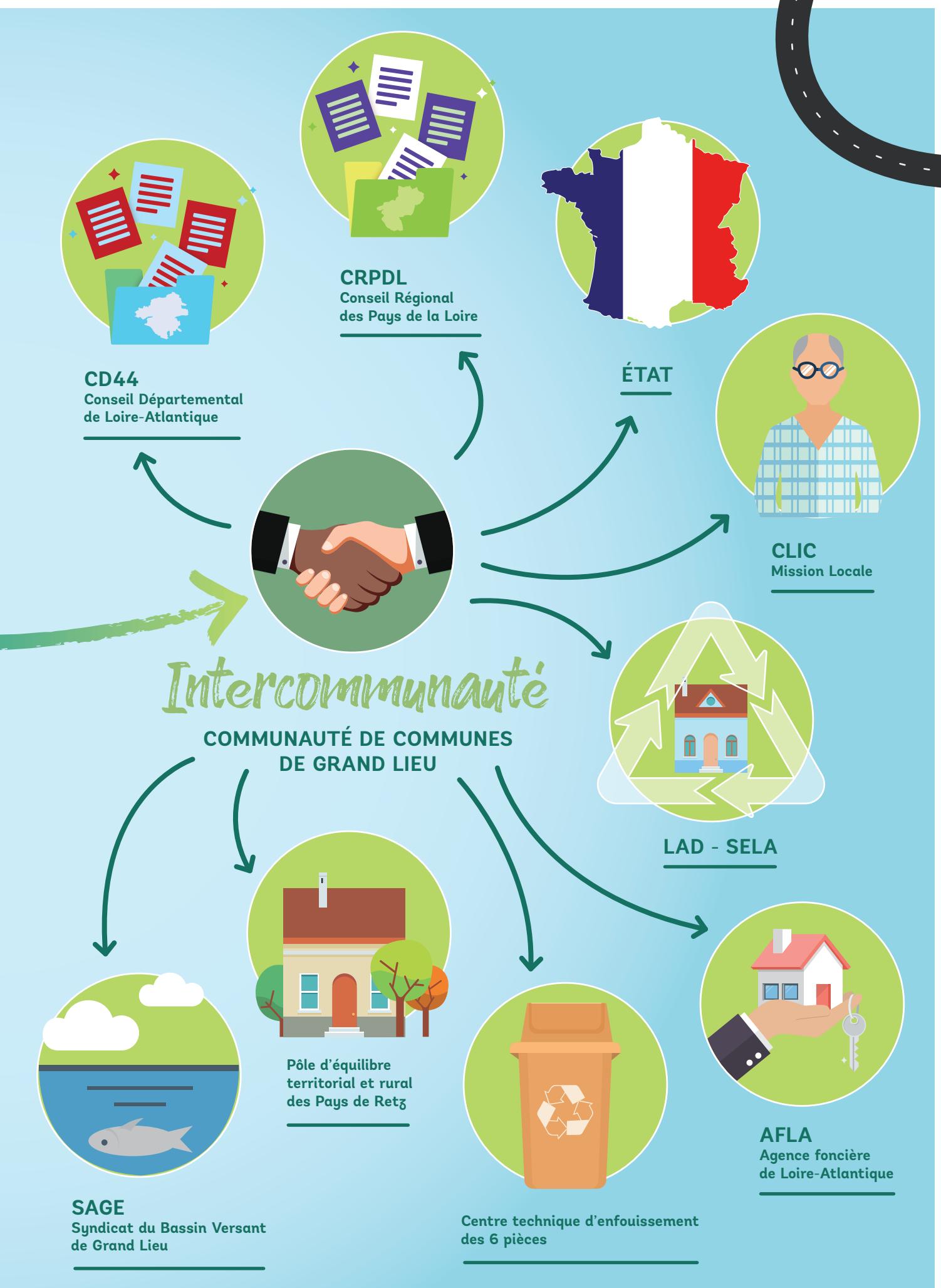


UN MAILLAGE INSTITUTIONNEL

Les élus de La Chevrière représentent les intérêts de notre commune au travers de différentes instances qui régissent des compétences aussi variées que l'alimentation de la commune en eau potable, que le développement de son Plan local d'Urbanisme. Ce maillage institutionnel nécessite la mise en place de contacts, de réunions... afin de constituer des dossiers de demande de subventions, d'autorisation de lancement de projets...

Avec dévouement, les élus de La Chevrière siègent dans ces différentes instances pour anticiper et accompagner les transformations de notre commune.





Budget 2020

Les principaux objectifs financiers du budget primitif 2020 s'inscrivent dans la stricte continuité des deux budgets précédents.

Ces objectifs seront les suivants :

- Le maintien d'un niveau d'investissement pour accompagner l'évolution de la commune.
- La maîtrise de la solvabilité financière de la commune.

- Une stabilité des taux d'imposition pour 2020, pour la 10^{ème} année.

Les orientations pour le budget 2020 confirment une volonté d'insuffler une dynamique communale en matière d'investissement dans les domaines ci-dessous :



400 000 €

URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Travaux pour la réhabilitation de Passay (Phase 2)
- Place des Pêcheurs, place d'Herbauges, voiries.

1252 000 €

PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE

- Travaux pour l'extension-réhabilitation du pôle enfance.
- Acquisition de matériels et de mobiliers.

836 500 €

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE, DES VILLAGES ET DES HAMEAUX

- Travaux d'effacement des réseaux et rénovation de l'éclairage public
- Suite de l'étude sur la sécurité des liaisons et des voiries : à la Bûchetière, Fablou, La Landaiserie et rue des Landes de Tréjet.
- Renouvellement de la signalétique, curage de fossés.
- Réhabilitation de voiries
- Aménagements de sécurité, campagne de signalisation et déplacements doux
- Plantation de haies dans le cadre de la Coulée Verte
- Travaux de réhabilitation du parking au complexe sportif

1328 000 €

Sport, complexe sportif

- Travaux de construction d'une salle des Raquettes au complexe sportif.
- Travaux et équipements divers, mise aux normes, extension des vestiaires de foot

126 000 €

AMÉLIORATION DE LA VIE SCOLAIRE

- Travaux divers dans les écoles : toiture à l'école Béranger...
- Acquisition de matériels et de mobiliers pour les deux écoles
- Poursuite de l'installation des brise-soleil à l'école Couprie
- Étude de l'extension du restaurant scolaire

30 000 €

PLAN D'ACCESSIBILITÉ

- Poursuite des travaux d'AD'AP sur les bâtiments publics (Agenda d'Accessibilité Programmée) et remise à jour du PAVE (Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics)

Compte administratif 2019

Le compte administratif 2019 fait état de bonnes performances budgétaires. L'épargne nette moyenne entre 2014 et 2019 est de 15,43 %.

La section d'investissement a été financée sans accroître l'endettement qui est demeuré stable en 2019.

La bonne santé financière se traduit par une capacité de désendettement de 3,4 années (considérée comme performante).

VOIRIE

Programme de rénovation des voiries

Suite à l'appel d'offres c'est l'entreprise BODIN qui a effectué les travaux de rénovation de voiries pour un investissement de 192 000 € TTC.

Rues concernées : La Bastière, rue du Sable, Les Perrières, rue du Moulin de Charette. Ces rues ont été choisies suite au diagnostic voirie LOGIROAD réalisé en 2018, qui a permis de mettre en évidence leur état dégradé.

Pour la rue du Moulin de Charette, il est nécessaire de mettre à la côte les tampons d'assainissement qui sont sous le nouvel enrobé.



PATRIMOINE

Restauration de l'église : signature d'une convention avec la fondation du patrimoine



UN PEU D'HISTOIRE : l'église St Martin date de la deuxième moitié du XIX^e siècle, elle est dédiée à St Martin, évêque de Tours. Elle s'inspire de la basilique St Nicolas de Nantes. On y trouve la pierre du Père de Montfort qui date de 1708.

Le projet de restauration : suite à un diagnostic architectural et sanitaire réalisé par Alain Forest, Architecte du patrimoine, il ressort que les modifications lourdes liées aux travaux de maçonnerie, réalisés dans les années 70 ont fragilisé la pérennité de l'édifice en supprimant l'équilibre de porosité. Il est nécessaire de restituer cet équilibre par la restauration de l'ensemble des maçonneries de pierre calcaire et de l'enduit à chaux.

À ce titre, la ville de La Chevrolière envisage également des travaux de couverture et de charpente. Enfin une campagne de restauration des vitraux sera également prévue (les parties basses ne sont plus étanches).

En tant que propriétaire de l'édifice, la commune a décidé de lancer les travaux de rénovation en faisant appel aux dons en s'appuyant sur l'expérience de la Fondation du Patrimoine (reconnue d'utilité publique, première institution de défense du patrimoine, chaque année, elle sauve 2 000 monuments, églises, moulins...).

Une première phase de travaux comprenant la restauration de la façade ouest et la restauration des vitraux est estimée à 271 500 euros.

Tout don, même le plus modeste est significatif pour la préservation de notre patrimoine. Vous pouvez faire vos dons sur le site :

www.fondation-patrimoine.org/
62934



Brève

ZONE 30 : respectons la sécurité des piétons

La zone 30 est une zone à vitesse réduite pour garantir la sécurité et le respect mutuel entre les différents acteurs de la circulation. Les enfants, les seniors et les piétons sont prioritaires sur les zones 30 (Grand'Rue et à proximité des écoles). De façon significative, une vitesse réduite correspond à un chemin de freinage plus court, les risques de blessure diminuent alors drastiquement. Traverser la route devient plus simple et plus sûr.

Fâcheusement il est constaté trop souvent le non-respect des limitations de vitesse par les automobilistes dans ces zones et encore plus dramatique à proximité des écoles. Aussi, il est rappelé que le policier municipal peut être amené à verbaliser en cas d'infraction constatée.



ENVIRONNEMENT

2020 lutte collective chenille processionnaire du chêne et bombyx



Inscription en ligne dorénavant sur POLLENIZ.FR

Cette année, plus besoin de passer en mairie. Afin de protéger les habitants des risques sanitaires (allergies, urtications...) que les chenilles processionnaires du chêne et le bombyx peuvent provoquer, les inscriptions pour la lutte collective se feront exclusivement sur le site de Polleniz et non plus au sein de la mairie.

Il s'agit d'une lutte biologique, par pulvérisation de Bacille de Thuringe sur les arbres infestés. Afin de suivre le cycle biologique des espèces, les traitements se dérouleront à partir du mois d'avril.

Pour optimiser l'efficacité du traitement, les interventions de Polleniz débuteront en avril et prendront fin début juillet chez tout particulier s'étant inscrit sur Internet. Cette campagne de lutte est biologique, sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement. Le produit pulvérisé a pour action de détruire le système digestif des chenilles qui l'ingèrent en même temps que le feuillage. C'est pour cela que le traitement a lieu au printemps, au moment où elles en consomment une grande quantité.



CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU CHÊNE



BOMBYX CUL BRUN

Pique-nique, jardin, balade en forêt...
Attention aux chenilles urticantes !

Pourquoi agir contre la chenille processionnaire du chêne et le bombyx cul brun ?

-  Risques pour l'Homme Réactions cutanées : urticaire, démangeaisons, plaques rouges, cloques.
-  Risques pour les animaux Nécrose allant jusqu'à la perte de la langue, œdème des babines.
-  Risque pour l'environnement Défoliation des arbres (chênes, essences forestières, bocagères, fruitières, ornementales)

Quelles sont les précautions à prendre ?

-  Ne pas toucher aux chenilles ni aux nids
-  Porter des équipements de protection adéquats lors de travaux de jardinage
-  Eloigner les personnes sensibles des sites à risque

Pour traiter vos arbres, inscrivez-vous dès maintenant sur www.polleniz.fr (traitement à partir d'avril jusqu'à début juillet)

POLLENIZ
et votre collectivité
s'engagent dans la lutte collective contre la chenille processionnaire du chêne et bombyx cul brun

SOCIAL

Les actions sociales et la Maison Montfort



Permanences «Lien Social et Solidarité» à la Maison Montfort chaque mardi et mercredi de 14h30 à 16h30

La commune est l'échelon de proximité pour accompagner les personnes vulnérables du territoire. Actuellement, La Chevrolière apporte et / ou dispose de :

- 3 logements d'urgence et logements jeunes travailleurs,
- l'ADMR et du CLIC,
- un soutien aux rénovations de logements insalubres (OPAH),
- des denrées alimentaires,
- des aides CCAS,
- une aide à la gestion de budget (réseau de bénévoles),
- le transport pour les vacances seniors,
- le transport du mercredi des villages vers le centre bourg,
- une analyse des besoins sociaux sur la commune.

La Chevrolière dispose d'un local en plein cœur de bourg. : « La Maison Montfort ».

qui est la maison du lien social et des solidarités.

Elle est un lieu de ressource, un lieu de lien social, de rencontres, d'écoute et d'échanges.

Les mardi et mercredi, 15 tricoteuses se retrouvent pour réaliser des vêtements en laine pour les nouveau-nés des maternités

Dernièrement elles ont rencontré M^{me} Corinne Dupanier bénévole de l'association Coeur du Monde qui s'occupe de jeunes mamans au Sénégal et des bébés abandonnés.

Elle s'est engagée à emporter dans ses valises lors de son prochain voyage un lot de divers vêtements réalisés par nos tricoteuses pour une pouponnière à côté de Dakar.

Brèves

Annulation des festivités

Dans le respect des décisions prises par le Gouvernement dans le cadre de la crise du Covid 19, tous les événements locaux jusqu'à la fin de l'été ont été annulés ou reportés en 2021. Ainsi, tous les spectacles et toutes les fêtes municipales, associatives et scolaires ont été annulés jusqu'au 14 juillet au moins.

- Les écoles publiques et privées ne pourront malheureusement pas réunir les enfants et les familles pour les traditionnelles fêtes des écoles et kermesses.
- Les auditions de musique, les galas de danse et les représentations de théâtre n'ont pas pu se tenir cette année.
- Le Comité des fêtes a également dû décider de reporter l'organisation de la Compétition de Stock Car, initialement prévue le 14 juin.
- Le festival annuel « Les Rives en fête » est reporté à 2021. Il n'y aura pas de feu d'artifice le 13 juillet.
- La Fête des Pêcheurs, les 15 et 16 août est également annulée. (une vente de poissons sera peut être organisée le samedi 15).

Économie et Comcom de Grand'Lieu



Changement de propriétaire salon de coiffure 6th avenue

Mme Castellan installée depuis 18 ans comme infirmière sur la commune a été rejointe par Mme Rouaux en septembre dernier.

Maïlys Morillon et Margaux Gernigant ont repris le salon de coiffure 6th Avenue dans le centre bourg - 6 Grand'Rue.

Horaires d'ouverture : lundi 10-19h / mardi au vendredi 8h30 à 20h / samedi 8h30 à 15h

PROMO : 10% DE REMISE SUR PRÉSENTATION
DU COUPON DISTRIBUÉ

Nouveaux

Auto-École The Road to Success

Laurent Charriau vient d'ouvrir une nouvelle auto-école dans le centre bourg (anciennement fleuriste).

Vous pouvez le contacter au **07 71 55 78 17**, ou découvrir sur Internet l'ensemble de ses services (tout permis de conduire, conduite accompagnée, supervisée, code en salle, en ligne, applications...).

www.ecoledeconduite-r2s-lachevroliere.fr



Élection du Président

Installation du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Grand Lieu.

Johann Boblin, Maire de La Chevrolière a été élu à l'unanimité Président de la Communauté de Communes de Grand Lieu pour un second mandat.

Le Conseil Communautaire prend les décisions, détermine les grands projets à mener sur le territoire et vote les budgets. Il se réunit environ une fois par mois en séance publique. Chacune des 9 communes membres y est représentée

proportionnellement à son nombre d'habitants. Au total le Conseil Communautaire compte 42 élus.

Représentants de La Chevrolière élus au Conseil Communautaire

Sophie CLOUET, 1^{re} Adjointe
Vincent VYON, Adjoint
Marie-France GOURAUD, Conseillère Municipale
Dominique OLIVIER, Adjoint
Sylvie ETHORE, Adjointe.





L'Héronnière en 1900

Nous ne pouvons publier cet article sans avoir une pensée émue pour trois grands connaisseurs de l'Aubrais, de l'Héronnière et de la Haie qui nous ont généreusement fait profiter de leurs souvenirs et qui viennent de disparaître : nous dédions cet article à la mémoire de Joseph Lhomelet, de Claude Guillon et de Jean Macé.

Le nom de cette maison et de ce lieu-dit est récent puisqu'il n'apparaît pas sur le premier cadastre de 1844. Cet endroit y est en effet simplement appelé Métairie de l'Arsangle. Situés à deux cents mètres du manoir, les bâtiments et les terres qui la constituent sont, depuis le Moyen-Âge, propriétés du seigneur de l'Arsangle qui les fait exploiter et en perçoit les revenus. Au milieu du XVI^e siècle, cette métairie, plus anciennement appelée métairie du Chennau, figure parmi les plus importantes de La Chevrolière et ne compte pas moins de trois pressoirs ! Son histoire se confond avec celle de la terre noble de l'Arsangle jusqu'à la Révolution et jusqu'aux destructions qui l'ont accompagnée.

Terre des Saint-Aignen, puis de leurs descendants directs et indirects, l'ensemble du domaine est racheté dans la seconde moitié du XVIII^e siècle par un riche bourgeois nantais, Nicolas Arnous, armateur et négociant. Il revend l'ensemble du domaine de l'Arsangle, passablement ruiné par la Guerre de Vendée, à Louis-Jean Couprie, officier de santé nantais et bientôt chirurgien militaire de la Grande Armée. Mort en 1808, au début de la campagne d'Espagne, c'est sa veuve, Marie Rose Quillaud, qui conserve le domaine jusqu'à sa propre disparition, en 1845.

Ses trois fils en héritent alors et le partage se fait ainsi : Louis Couprie, l'aîné, avocat au barreau de Nantes, reçoit le manoir de l'Arsangle qu'il fait entièrement reconstruire entre 1847 et 1850. Adolphe, médecin installé rue des Halles à Nantes, reçoit la métairie qu'il transforme en villa de plaisance, tandis que Marcel, qui a quitté la région pour la Normandie et l'industrie drapière, hérite d'un capital équivalent. Quant aux terres, très étendues et très morcelées, elles servent de variable d'ajustement entre les parts des trois frères.

C'est sans doute à cette époque que la **Métairie de l'Arsangle est rebaptisée L'Héronnière** par son nouveau propriétaire, le docteur Adolphe Couprie, veuf d'une quarantaine d'années. Ce nom s'explique facilement par la présence alentour – nous sommes là tout près du lac – de nombreux hérons. Entre 1852 et 1860, Adolphe Couprie partage son temps entre son cabinet nantais et La Chevrolière dont il a été nommé Maire par le préfet. Il en profite pour faire agrandir l'ancienne métairie et lui donner le cachet qu'on lui connaît encore aujourd'hui ; les travaux seront achevés en 1856. Après la fin de son mandat, on ne le verra que plus rarement à l'Héronnière. Lorsqu'il meurt en 1892, sans enfant, le domaine revient à ses nièces, filles de son frère Marcel.

Ces deux sœurs, Marie Blanche Couprie, veuve d'Ernest Couët, ancien notaire, et Alice Couprie, célibataire, s'y installent au tournant du XX^e siècle. Elles y demeureront, à la belle saison, pendant une vingtaine d'années et même de façon continue pendant la Grande Guerre. La mort d'Alice en novembre 1919 décide Blanche, qui a maintenant 77 ans, à se séparer du domaine. Pendant les cinquante années qui vont suivre, l'Héronnière va changer de propriétaire à huit reprises !

La propriété passe d'abord entre les mains de plusieurs hommes d'affaires. En 1920, Frédéric Guillot, de Saint Philbert, et Jean-Baptiste Bachelier, de Bouage, l'achètent en nue-propriété avant de la céder en 1923 à Jean Renaud, de Machecoul. Ce dernier la revend à Joseph Fraud, minotier à Saint Philbert, en 1924. Celui-ci y élit domicile et y vit, avec femme et enfants, jusqu'en 1935, date à laquelle la propriété est vendue à un citoyen américain, Franklin D. Havens, et à son épouse, française, Andrée Mac Neil, qui arrivent de Seine-et-Marne et qui font de l'Héronnière leur résidence secondaire.

Peut-être à cause de la guerre et de la nationalité du propriétaire, les Havens s'en séparent en 1940. Ensuite, Georges Pigé, commerçant nantais, ne gardera le domaine que trois ans. Il le revend en effet dès 1943 à Joseph Le Poittevin, directeur régional des établissements Au Planteur de Caïffa. Mais, à la suite de son divorce, ce dernier est à son tour contraint de revendre et, en 1955, Jean-Pierre et Christiane Guerlain, de la célèbre famille de parfumeurs, déjà propriétaires d'une grande partie du lac de Grand-Lieu, rachètent l'Héronnière pour en faire leur repos de chasse pendant la saison.



L'Héronnière en 2008

Cependant, ayant fait construire un vaste pavillon sur les rives du lac, au lieu-dit la Chaussée, en Bouage, M. et Mme Guerlain se séparent de l'Héronnière en 1959 et la vendent à Léon Patedoye, garagiste au bourg de La Chevrolière, qui en fait sa demeure principale. Enfin, Gérard et Jacqueline Danieau, future directrice de l'école Adolphe Couprie et dont la grand-mère, Marie-Lurette, de Passay, y avait été jadis cuisinière, achètent l'Héronnière en 1971. Ils y vivent maintenant depuis bientôt cinquante ans.

Pour compléter cet article, il faut signaler que les terres attachées à l'Héronnière depuis le partage de 1845 ont été conservées par la famille Couprie jusqu'au décès de Marie Blanche, en 1931, date à laquelle Jean-Baptiste Freuchet, Alphonse Biton et Léon Barilliére les ont rachetées pour en poursuivre l'exploitation.



RAPPEL : Le Conseil des Sages est toujours à la recherche de photographies, de documents et de témoignages sur le passé de la commune.

N'hésitez pas à nous contacter au 06 84 06 39 69 ou au 06 89 68 99 79. Merci.

Être élus en période de crise sanitaire...

Lors de son allocution le 12 mars dernier, le président de la République a tenu un discours martial nous invitant à combattre cette pandémie comme si nous étions en guerre. Nous, élus de La Chevrolière, nous avons décidé de considérer l'épreuve que nous traversons comme un défi à relever.

L'organisation des élections municipales a été une véritable gageure. Il a fallu dans l'urgence instaurer les mesures de distanciation, désinfecter les isoiloirs, les urnes...

Le report de l'installation des Conseils municipaux a sérieusement compliqué la tâche obligeant les élus sortants à prolonger leur service quand les nouveaux élus ne pouvaient pas agir officiellement. À La Chevrolière, ces deux mois de prorogation ont été ceux d'une équipe déjà en place pour partie heureusement !

Le confinement a été lui aussi une épreuve au cours de laquelle nous avons prêté une attention toute particulière aux personnes isolées, aux personnes âgées, aux foyers sous tension. Nous avons été nombreux, élus comme non-élus, à veiller sur nos voisins pendant cet enfermement forcé, à renouer avec la joie d'un coup de téléphone prolongé, à découvrir celle d'apéritifs partagés via nos écrans ou nos clôtures de jardin, à profiter du marché du mercredi matin auquel d'habitude nous ne pouvons pas tous nous rendre...

La distribution des masques s'est transformée en véritable casse-tête quand nous avons appris que la livraison n'aurait pas lieu à la date prévue. Nous avons dû changer de stratégie au dernier moment et décider de livrer nous-mêmes les 20% de masques reçus à nos aînés en attendant de pouvoir organiser la distribution au reste de la population.

Ce virus nous provoque, nous inquiète, nous limite et nous prive aussi. Mais il n'est pas le seul à être contagieux ! Nous en sommes témoins, de nombreux Chevrolins ont à cœur de se faire proches des plus démunis, des soignants, des personnes seules ou vulnérables... Nous pensons aux invendus apportés aux familles de demandeurs d'asile hébergées à l'hôtel de Tournebride, aux livraisons à domicile organisées par les commerçants, aux produits des uns mis en vente chez les autres dans un esprit de solidarité. Nous pensons aux nombreuses couturières de notre commune ayant confectionné masques et blouses pour pallier la pénurie. Nous pensons aux associations qui ont fait des dons aux aînés de la Résidence Saint Martin et aux enfants qui ont réalisé des dessins à leur intention. Cela a fait chaud au cœur. Nous avons des exemples à foison d'initiatives de cette nature qui prouvent que La Chevrolière est une commune très humaine.

C'est une équipe contagieuse que vous avez élue le 15 mars qui cherche à transmettre un virus qu'aucun vaccin n'arrêtera : la fraternité !

M. Johann BOBLIN - M^{me} Sophie CLOUET, M. Vincent YVON, M^{me} Florence BERTHELOT, M. Christophe AUBERT, M^{me} Sylvie ETHORE, M. Dominique OLIVIER, M^{me} Nelly STEPHAN, M. Emmanuel BEZAGU, M^{me} Marie France GOURAUD, M. Laurent MARTIN, M^{me} Christine LAROCHE, M. Florent COQUET, M^{me} Valérie GRANDJOUAN, M. Pascal FREUCHET, M^{me} Anne ROGUET, M. Didier FAUCOULANCHE, M^{me} Fabienne PAJOT, M. Joël GUILBAUD, M^{me} Anaïs BOUTET, M. Aymeric PEROCHEAU, M^{me} Marilyne MALLEMONT, M. Michel AURAY, M^{me} Solène ALATERRE, M. Emmanuel JEANNEAU, M^{me} Laurence GOURAUD, M. Christophe CHAUVET, M^{me} Stéphanie CREFF, M. Frédéric BAUDRY

Info en +

Conseil Municipal des jeunes

4 nouveaux conseillers ont rejoint le groupe, pour une année sous le signe de l'engagement éco-responsable, de la mixité des publics et de la sécurité routière.



ENVIE DE MENER DES PROJETS SUR TA COMMUNE ?

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

C'est quoi? Un groupe de jeunes de la cm2 à la 3ème qui se réunit une fois par mois, le samedi matin, pour mener des projets citoyens.

IL RESTE DES PLACES!!

Appelle au 0228027038 pour avoir des informations et t'inscrire pour rejoindre le groupe!



Il reste des places pour rejoindre cette aventure citoyenne, contactez Mathieu à l'Espace Jeunes au 06 19 72 45 93 pour plus d'infos.

Calvaire d'Herbauges

Nous avons tenu notre assemblée générale le 25 Janvier 2020 à la salle le Grand Lieu, devant une assistance nombreuse : environ 90 personnes.

M. le Maire était présent ainsi que M^{me} GOURAUD qui nous soutiennent tout au long de l'année, soit par une aide matérielle ou humaine ainsi qu'une subvention annuelle. Merci à la municipalité.

La rénovation des calvaires qu'ils soient privés ou communaux, est effectuée par l'équipe du conseil d'administration ainsi que des bénévoles qui se font un plaisir de nous rendre service.

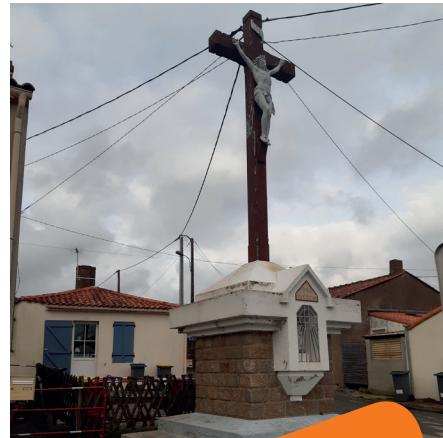
Un gros chantier nous attend pour les deux années à venir, la réfection du calvaire de Passay, place d'Herbauges.

Ce monument est détérioré. Il va falloir le déconstruire en partie pour le remettre à neuf. Nous le ferons sur un planning de 2 ans.

En 2020, nous prévoyons la démolition des marches (salpêtre, fentes) pour les reconstruire avant la fin de l'année. Etant donné la réfection des rues de Passay, il est nécessaire de finir ce premier chantier afin que les entreprises extérieures puissent pavé les trottoirs ainsi que le tour du calvaire.

Notre association compte 306 membres, si vous voulez vous joindre à nous,appelez le 06 24 97 81 85.

Le président Michel BARRETEAU.



Contacts

Amicale Laïque



Le 05 février s'est tenue l'assemblée générale de l'amicale laïque. Lors de celle-ci, les différentes sections de l'amicale (le volley, le tennis de table, l'aqualudique, SOS info) ont présenté leur fonctionnement et leur bilan annuel. Bilan positif pour la plupart, les sections fonctionnent en autonomie que ce soit au niveau financier ou au niveau encadrement.

Seulement 10% du budget de l'amicale sont destinés à ses sections. Le reste sert à aider les écoles dans leurs projets pédagogiques en diminuant la participation financière des parents.

En 2019, l'amicale a versé près de 6700 euros aux écoles ! Les bénévoles de l'amicale sont ravis de pouvoir ainsi aider mais lancent également une alarme : le nombre de parents les soutenant lors des actions (vente de gâteaux, lotos, fête des écoles...) étant en nette diminution ces dernières années, il faut s'attendre à ce que ce soutien financier diminue dans les prochaines années.

L'amicale est également présente dans les écoles en soutenant l'action « Lire et Faire lire » ainsi que l'USEP. Elle participe aux conseils d'écoles et est présente lors des différentes commissions scolaires lancées par la mairie.

**Pensez aussi que l'amicale laïque loue du matériel (voir le site Internet)
<http://amicalelaiquelachevroliere.e-monsite.com>
amicalelaiquelachevroliere44@gmail.com**



Contacts

SOS 20 ans

SOS INFO : FÊTE SES 20 ANS

**La section de l'Amicale Laïque, SOS Info, à 20 ans.
 Elle a été créé en janvier 2000.**

L'idée d'un club, est apparue comme une évidence à Bénédicte Benoist. Des amis lui demandaient toujours des conseils en informatique, de les dépanner. Ne travaillant plus, et disposant de temps libre, elle a alors créer un club informatique à la Chevrolière.

Il y avait 10 membres au début, une information dans les écoles a permis d'étoffer le groupe. Les adhérents étaient issus du le monde professionnel (or maintenant pour la majeure partie des adhérents sont des retraités). Au début, on ne parlait pas d'internet, de numérique, de mails mais seulement de traitement de texte, de tableur.

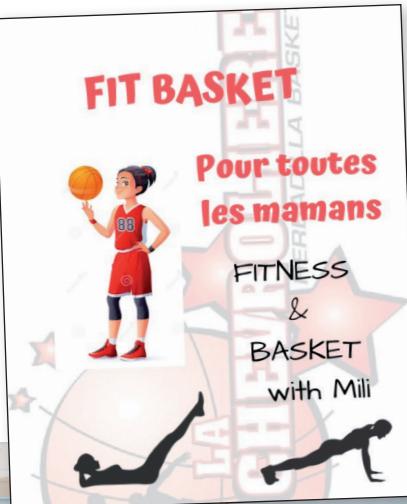
En 2015, la section Sos Info s'installe dans de nouveaux locaux refaits à neuf, mis à disposition par la municipalité. Il y a alors plus de place pour les adhérents qui ont des portables, et permet l'installation d'imprimantes, de nouveaux ordinateurs fixes avec une très bonne connexion internet.

Aujourd'hui les effectifs sont au maximum : 100 adhérents, avec des cours le lundi matin, après-midi, soir et le mardi matin, après midi, et depuis 3 ans le mercredi matin et enfin depuis cette année le jeudi matin également. Au total, il y a 7 groupes toutes les semaines. Il ne faut pas oublier, les séances animées pour certains élèves de CP/CE1 de l'école Couprie, le jeudi après-midi.

Que de chemin parcouru depuis 20 ans, on apprenait alors le traitement de texte, les commandes DOS, et maintenant on découvre surtout internet, les mails, la photo numérique, des démarches administratives, de montage et hélas des virus des pirates, des dangers...

**Un grand bravo à Bénédicte Benoist et à sa famille toujours à l'écoute et disponibles pour les adhérents.
 Merci pour son énergie, sa pédagogie et sa générosité.**





FIT BASKET

Nouveauté cette année au club de Basket : depuis la rentrée, l'équipe de Fit Basket a vu le jour aux cotés des autres équipes habituelles.

Le fit basket Quesako ?

Comme son nom l'indique, il s'agit de faire du fitness à l'aide d'un ballon de basket.

Une quinzaine de sportives ont tenté l'aventure, des mamans de jeunes joueurs, d'anciennes basketteuses ravis de retoucher le ballon et des novices qui ont découvert le plaisir de dribbler.

Encadrées par la salariée du club, Mili, diplômée et ancienne joueuse professionnelle, nos 15 sportives se retrouvent chaque samedi matin et s'adonnent aux joies de ce nouveau sport.

Mili, qui sait motiver et donner envie, organise des exercices adaptés au rythme de chacune et au rythme d'une musique punchy.

Bref, le fit basket c'est un moment parfait pour se remettre à la dépense physique ou diversifier des pratiques sportives !

Contact : president.herbailabasket@gmail.com

Contact

OGEC - APEL

La fête de la joie de l'école Saint Louis de Montfort a eu lieu le dimanche 9 février pour la 44^{ème} édition. Les classes de maternelles ainsi que les classes de CE2, CM1 et CM2 nous ont dévoilé leur talent de danseurs. Les autres classes danseront à la kermesse. Ce fut une très belle après-midi festive animée par les enfants, organisée par l'APEL en collaboration avec l'ensemble de l'équipe pédagogique et de l'OGEC.

Une très belle fête appréciée de tous qui fait perdurer la tradition dans l'école Saint Louis de Montfort.



Bien être et sport

L'association Bien être et sport vous propose des cours de :

- Pilates, renforcement des muscles profonds et étirements, adaptés à de nombreuses pathologies
- Cardio-Training, cours intense qui allie le cardio et le renforcement musculaire global
- Gym Bien-être, renforcement musculaire doux, gestion de l'équilibre et de la coordination
- Fit'Dance, cardio type zumba
- Baby gym, cours pour les 4/5ans axé sur l'agilité, la créativité et l'aisance avec son corps

N'hésitez pas à demander des renseignements dès à présent pour septembre prochain. La professeure Amandine répondra avec plaisir à toutes vos questions : amandine.moisan@gmail.com



Contact

Club de Volley

Le club de Volley Ball de La Chevrolière ouvre ses portes à toute personne majeure, maîtrisant les règles et gestes de base, désirant jouer au volley-ball dans un cadre sportif et de loisir.

Nos deux équipes évoluent en compétition loisir UFOLEP dans la région nantaise (matchs en semaine). Vous pouvez nous rejoindre tous les jeudis à partir de 20h30 au complexe sportif, salle 1.

Si vous êtes intéressé, pour plus de renseignements contactez la responsable de section au 06 68 93 91 64.



CONTACTS 06.68.93.91.61 ou 06.62.67.40.77

Actualité en images



FORMATIONS INCENDIE ET 1^{ER} SECOURS
pour les personnels des Ecoles, des services petite enfance, enfance, jeunesse, école municipale de musique, espace culturel le Grand Lieu.



VISITE ET DÉMONSTRATION
de l'orgue Debierre de l'église suivie du Concert Trio Orgue Trompette Clarinette.



HECTOR ET MOLIE
2 nouvelles mascottes de l'Accueil de Loisirs pour les - 6 ans. Elles accompagnent les enfants dans toutes les activités et rappellent aux enfants les règles de la vie quotidienne.



PRINTEMPS DES POÈTES À LA MÉDIATHÈQUE :
exposition atelier d'écriture, Abécédaire de la Séduction.... les expositions et animations prévues en mars, avril sont reportées et prolongées.